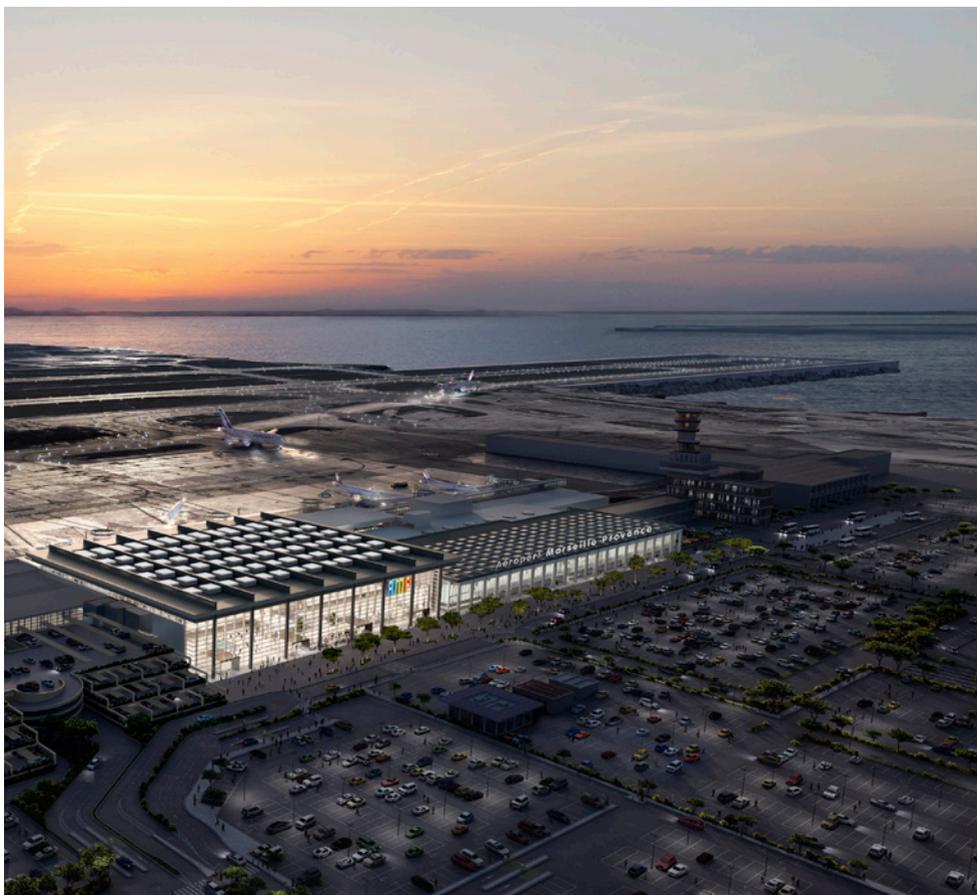


Dossier de Presse

AÉROPORT MARSEILLE PROVENCE



10 novembre 2021

SOMMAIRE

Edito page 3

Qui sommes nous ? page 4

I. NOTRE AMBITION : UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE

A. NOS ENGAGEMENTS INSCRITS page 5

1° AMP : Net Zero Carbone en 2030

2° AMP : certifié ISO 50 001 depuis juin 2021

B. NOS LEVIERS POUR DIMINUER NOTRE EMPREINTE CARBONE page 6

1° Notre nouvelle centrale de production thermo-frigorifique

2° Le Cœur Aéroport : AMP premier aéroport à disposer d'un hall de terminal labellisé HQE bâtiment durable 2016

3° Tendre vers l'autosuffisance énergétique

C. NOS LEVIERS INDIRECTS page 10

1° Limiter l'empreinte carbone des avions au sol

2° Notre politique pour attirer les avions dernière génération

3° Nos actions pour développer les transports en commun

4° Influencer pour fluidifier les accès autoroutiers

II. NOUS INTEGRER DANS NOTRE ENVIRONNEMENT : être plus discret

A. RESPECTER NOS RIVERAINS : notre politique de réduction du bruit page 13

B. RESPECTER NOTRE BIODIVERSITE page 14

C. MIEUX GERER NOS DECHETS page 15



EDITORIAL

Philippe Bernand, président du Directoire AMP

« La crise liée au Covid 19 a lourdement impacté le trafic aérien avec une baisse historique du trafic passagers de près de 70 % pour AMP en 2020. Depuis, l'activité reprend mais de nombreuses cartes ont été rebattues concernant la gestion du transport aérien en général et des aéroports. Aujourd'hui les enjeux environnementaux, sanitaires et sociaux, sont plus que jamais indissociables du développement de ce secteur. Cette crise en aura été un accélérateur fondamental et les aéroports doivent être des vecteurs de cette transformation.

Aéroport Marseille Provence, déjà engagé dans la décarbonation, l'a parfaitement intégré et a rapidement lancé une nouvelle dynamique de transformation de son organisation et de ses activités vers un modèle d'affaires plus pérenne et plus responsable.

Notre ambition est de devenir un modèle de développement aéroportuaire vertueux qui soit une référence en France et en Europe. Notre objectif est d'atteindre le Net Zéro Carbone avant 2030 pour nos émissions directes de CO₂ (Scope 1 et 2), sur lesquelles nous avons la pleine maîtrise. Mais nous souhaitons aller au-delà, car celles-ci ne représentent que 2% des émissions totales de la plateforme.

Pour ce faire, et pour abaisser nos émissions indirectes du Scope 3 (98 %) issues de nos partenaires, nous travaillons à la création d'une filière locale d'approvisionnement en biocarburants de 2^{ème} génération pour les avions. Nous œuvrons également à accélérer le développement et l'utilisation des transports en commun, grâce notamment à la création d'une liaison directe par câble entre l'aéroport et la gare de Vitrolles, comme cela se fait dans de grandes capitales telles que Bogota.

La construction du nouveau bâtiment, baptisé "Cœur", répond à ces nouvelles exigences que nous nous sommes fixées, et fera de l'AMP le premier aéroport disposant d'un hall labélisé HQE bâtiment durable 2016.

De nombreux autres projets viennent compléter notre démarche de transformation responsable pour tendre vers l'autosuffisance énergétique d'ici à 2030. Il s'agit de créer un écosystème énergétique composé pour l'essentiel d'une nouvelle centrale de production thermo-frigorifique, d'un parc de 40 hectares de panneaux photovoltaïques installés sur nos parkings et d'une station de géothermie pour la production d'eau chaude. Notre certification ISO 50001 "Management de l'énergie", obtenue cet été, constitue une importante condition de succès à cette transition énergétique qui devra toujours être réalisée dans un esprit de préservation de nos espaces naturels, notamment en limitant l'artificialisation de nos sols.

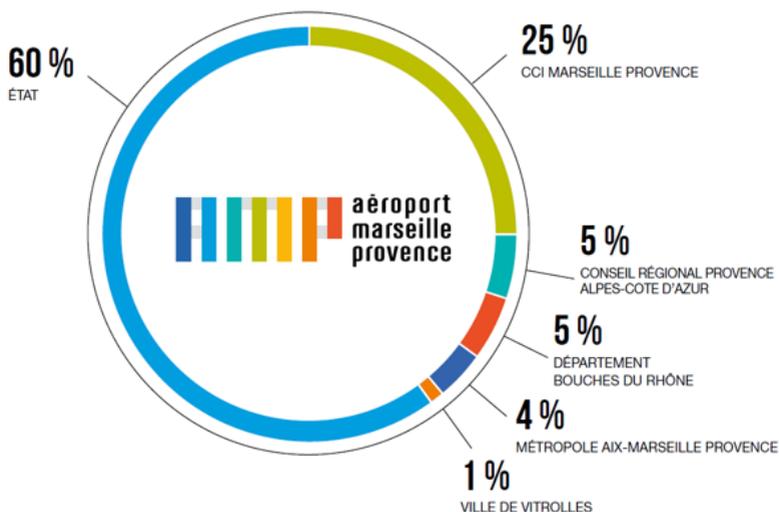
Avec une longueur d'avance sur les actions de décarbonation qui dépendent directement d'AMP, nous serons d'autant plus légitimes pour entraîner nos partenaires dans cet effort. Aéroport Marseille Provence entend ainsi agir comme un acteur engagé dans un futur décarboné pour le transport aérien, laissant la place à un monde de voyages responsables. »

QUI SOMMES-NOUS ?

Aéroport Marseille Provence est une société anonyme existant sous cette forme juridique depuis 8 ans. Le site de l'aéroport Marseille Provence regroupe aujourd'hui plus de 140 entreprises et 4 500 salariés dont 360 d'Aéroport Marseille Provence.

Notre métier est d'assurer les investissements, la gestion, la maintenance et le développement commercial de la plateforme aéroportuaire.

En France, nous sommes le 1^{er} aéroport régional en fret express et, au 30 septembre 2021, nous sommes le 2^{ème} aéroport régional en termes de trafic passagers.



L'AÉROPORT MARSEILLE PROVENCE EN CHIFFRES

- ▶ 2^{ème} aéroport régional français (à fin septembre 2021)
- ▶ 3,4 millions de passagers en 2020 (10,1 millions en 2019)
4,5 millions de passagers attendus d'ici la fin de l'année
- ▶ 50 % du trafic est international en 2021 (62 % en 2019)
- ▶ 2 pistes d'atterrissage (3 500 m et 2 400 m)
- ▶ 6,4 millions d'habitants à 2 heures de route
- ▶ 31 compagnies régulières
- ▶ 104 destinations cet été (121 en 2019)
- ▶ 80 destinations cet hiver (94 en 2019)

I. NOTRE MISSION : UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE

A. NOS ENGAGEMENTS INSCRITS

1 ● Net Zero Carbone en 2030

La lutte contre le changement climatique est un axe majeur de la stratégie de croissance vertueuse d'Aéroport Marseille Provence.

Nous participons à ce titre au programme Airport Carbon Accreditation de l'ACI Europe depuis 2013 et avons obtenu le niveau 3 "Optimisation" en 2018, reflétant les efforts que nous déployons avec une diminution de 50 % de nos émissions entre 2013 et 2018, sur notre périmètre gestionnaire.

Aujourd'hui, nous mettons en œuvre notre stratégie de réduction de gaz à effet de serre visant à devenir Net Zero Carbone d'ici 2030 et participons ainsi à l'effort collectif pour la construction d'une société durable.

Notre démarche s'appuie sur un panel de projets et d'investissements variés qui permettront la diminution de 90 % de nos émissions par rapport au niveau d'avant-crise sur le périmètre de l'aéroport Marseille Provence en 2030.



2 ● Certification ISO 50 001 depuis juin 2021

Depuis 2010 l'aéroport est engagé dans une démarche d'économie d'énergie. Et depuis la mi-juin, nous sommes allés encore plus loin, grâce à la certification ISO 50 001. Une démarche qui vient concrétiser une véritable politique d'optimisation des consommations énergétiques. Grâce à ce modèle nous réduisons de manière encore plus importante notre consommation énergétique, nos dépenses et par conséquent, notre empreinte écologique. Nous nous sommes ainsi engagés, à horizon 2030, à diminuer de 40% nos consommations électriques, et en 2050, de 60%.

B. NOS LEVIERS POUR DIMINUER NOTRE EMPREINTE CARBONE

1 • Nouvelle centrale de production thermo-frigorifique



Ce nouveau bâtiment de 1200 m² sur deux niveaux permet d'alimenter en chauffage (depuis le 13 octobre), en climatisation (depuis le 16 juillet), l'ensemble des bâtiments recevant du public (tous les aéroports jusqu'au Fret). Les travaux ont duré un an (du 16 juillet 2020 au 16 juillet 2021), pour un investissement de 11 millions d'euros.

Grâce à cette nouvelle centrale, l'aéroport fait une économie de près de 35% de gaz naturel (pour le chauffage). Ce qui équivaut à un gain de 700 tonnes / an de CO₂, soit l'équivalent des émissions de chauffage annuel de 222 logements.

Un tiers des besoins énergétiques nécessaires à la production d'eau chaude sera obtenu par récupération de la "chaleur fatale" générée par la production de froid. Cette centrale est également plus sobre, avec une économie 40 % de consommation électrique pour la production de froid soit 3 GWh (Gigawatt heure)

L'autre intérêt, non négligeable est qu'elle permet également de réduire de 40 % notre consommation d'eau la faisant ainsi passer de 24 000 m³ à 14 000 m³, sans compter que grâce à la mise en place d'équipements performants, nous nous affranchissons de tous les risques liés à la légionnelle.

EN CHIFFRES :

- **35 %** d'économies sur la consommation de gaz ;
- **25 %** les économies d'émissions de CO₂ annuelles réalisées
- **40 %** la réduction de la consommation électrique pour la production de froid
- **40%** la diminution de la consommation d'eau par rapport à aujourd'hui !

A NOTER :

- ◆ L'aéroport est alimenté 100% en électricité verte avec garantie d'origine depuis 2018, ce qui veut dire que nous consommons uniquement de l'électricité issue de sources d'énergie renouvelable.

2● Le Cœur Aéroport : AMP, 1^{er} aéroport à disposer d'un hall de terminal labellisé HQE bâtiment durable 2016

L'actuel Terminal 1 de l'aéroport Marseille Provence est un héritage de son histoire et n'a pas fait l'objet de transformations majeures depuis 30 ans. Le terminal ne répond plus aux standards internationaux fonctionnels et opérationnels. Il doit être repensé et restructuré. C'est toute l'ambition du projet "Cœur d'aéroport" : un terminal labellisé Haute Qualité Environnementale "Très performant", qui permettra de répondre aux dernières exigences réglementaires en matière de sûreté, et d'anticiper les futures normes et protocoles de sécurité sanitaire aéroportuaires. Tous ces éléments mis en commun permettront d'augmenter la qualité de service aux passagers, sans développer la capacité de l'aéroport. Le Cœur sera prêt à accueillir le public pour les JO 2024.



A NOTER :

- ◆ Réduction attendue de 44 % de la consommation d'énergie primaire grâce aux exigences de la certification HQE bâtiment durable 2016 par rapport à un bâtiment standard.
- ◆ Le profil environnemental visé pour le cœur d'aérogare permet l'atteinte d'un niveau "Très Performant", avec l'obtention de 5 étoiles.



Les 12 engagements de la certification **HQE BÂTIMENT DURABLE 2016** :

1. Des lieux de vie plus sûrs et qui favorisent la santé
2. Des espaces agréables à vivre, pratiques et confortables
3. Des services qui facilitent le bien vivre ensemble
4. Une utilisation raisonnée des énergies et des ressources naturelles
5. La limitation des pollutions et la lutte contre le changement climatique
6. Une prise en compte de la nature et de la biodiversité
7. Une optimisation des charges et des coûts
8. Une amélioration de la valeur patrimoniale, financière et d'usage
9. Une contribution au dynamisme et au développement des territoires
10. Une organisation adaptée aux objectifs de qualité, de performance et de dialogue
11. Un pilotage pour un projet maîtrisé
12. Une évaluation des mesures tout au long du processus de certification garantissant une amélioration continue de la démarche

Focus : La toiture

Elle a été conçue comme un "bouclier environnemental" : elle reprend le principe des puits de lumière du Hall A et en fait un outil technologique de contrôle de l'atmosphère. La toiture comportera ainsi des puits de lumière protégés par des pare-soleil qui amènent la lumière jusqu'au cœur du parcours passager.



3 ● Tendre vers l'autosuffisance énergétique

LA GÉOTHERMIE

Le projet est d'accueillir sur la plateforme aéroportuaire une entreprise spécialisée dans l'exploitation d'énergie géothermique. La station puisera l'eau chaude du sous-sol ou des nappes souterraines, grâce à un forage et utilisera la chaleur extraite, pour le chauffage des bâtiments de la plateforme. L'installation devrait être progressivement mise en service à partir de 2024. Celle-ci permettra à l'aéroport de réduire sa dépendance aux énergies fossiles (gaz naturel). Ainsi, nos émissions de CO₂, liées au chauffage, devraient encore baisser de 80 %.

Grâce à la nouvelle centrale et à la géothermie les émissions d'AMP sur son périmètre gestionnaire seront ainsi réduites de moitié par rapport à 2019.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Depuis 2019 l'aéroport s'est lancé dans un processus de reconversion de ses véhicules vers l'électrique. Nous en disposant déjà de plus d'une dizaine, auxquels s'ajouteront d'ici la fin de cette année, 20 nouveaux véhicules de remplacement.

L'aéroport prévoit également d'équiper d'ici les prochaines années, ses parkings en bornes de recharge à destination des employés de la plateforme et des passagers.

Chiffres :

Emissions de CO₂ d'Aéroport Marseille Provence :

2735 tonnes de CO₂ (Scope 1 et 2) en 2019.

LES 40 HECTARES DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

A ce jour, des études sont menées pour installer 25 hectares d'ombrières photovoltaïques sur les parkings, puis progressivement 15 hectares supplémentaires sur d'autres parties du site. L'installation devrait débuter en 2023.

L'électricité produite sera prioritairement autoconsommée sur site pour les besoins d'AMP et des acteurs de la plateforme. Le surplus de production électrique par rapport à nos consommations instantanées sera injecté sur le réseau.

Cela permettra également de limiter la sollicitation du réseau RTE pour les besoins énergétiques de la plateforme, faisant d'AMP un contributeur à la transition énergétique nationale.

C. NOS LEVIERS INDIRECTS

1 • Limiter l'empreinte carbone des avions au sol

Afin de réduire ses émissions, l'aéroport Marseille Provence a mis en place une alimentation électrique : il s'agit d'un moyen de substitution partiel aux APU (groupe auxiliaire de puissance embarqué) pour alimenter en électricité les avions au sol. 100 % des 27 postes "au contact" en sont équipés (depuis 2013 pour le T1 et depuis 2019 pour le T2).

AMP n'était pas contraint d'équiper en 400 Hz les postes avions, c'est une décision forte prise il y a plusieurs années dans un objectif de décarbonation.

Grâce à ce dispositif : près 1000 tonnes/an de CO₂ sont ainsi évitées, soit l'équivalent de 500 aller-retours Paris New-York pour deux personnes.

2. Notre politique pour attirer les avions dernière génération

Si cela ne dépend pas exclusivement de nous, nous pouvons inciter les compagnies à faire venir des avions de dernière génération sur nos pistes.

Couplée à la généralisation des nouveaux carburants d'origine non fossile, la vague de renouvellement des flottes d'avions moyens et long-courriers va grandement aider le transport aérien européen à atteindre ses objectifs de neutralité carbone. Les avions de dernière génération sont aussi les moins bruyants. Ainsi, par exemple, un A320 NEO justifie d'une empreinte sonore réduite de -50% par rapport à un A320 classique de dernière génération. L'aéroport propose une modulation de la redevance d'atterrissage selon les performances acoustiques des aéronefs : les avions les moins bruyants paient l'atterrissage moins cher que les avions les plus bruyants. Les mouvements d'avion de dernière génération ou peu bruyants sont ainsi passés de 6% en 2019 à 12% en 2021

Les compagnies aériennes les plus vertueuses à l'aéroport de Marseille sont : Air Corsica, Pegasus, Ethiopian Airlines, Turkish Airlines, Royal Air Maroc, Lufthansa et Binter.



FOCUS SUR AIR CORSICA

Air Corsica est la première compagnie aérienne française à avoir acquis un Airbus A320 NEO.

Son 1^{er} A320 NEO, baptisé "I Sanguinari", remis par Airbus le 29 novembre 2019 à Toulouse, s'est posé pour la première fois à Marseille

le 9 décembre. Un appareil qui permet de faire baisser la consommation de carburant de 15%, soit une réduction annuelle de plus de 3600 tonnes de CO₂. Les émissions de NO_x sont également moins importantes, tout comme le niveau sonore.

A l'aéroport Marseille Provence, nous avons aussi :



A330Neo
de Corsair
pour
La Réunion
et Maurice.

EMBRAER de Binter pour les Canaries



3. Nos actions pour développer les transports en commun

Grâce à un travail commun avec les acteurs territoriaux publics et privés, l'utilisation des transports en commun a doublé en 10 ans (18% en 2019).

Le car est, aujourd'hui, le moyen le plus utilisé par les passagers. Mais le train, encore plus propre, devrait pouvoir se développer d'avantage (200 000 passagers en 2019) grâce à la création d'un futur téléphérique. Il s'agit d'un projet consistant à relier l'aéroport, Airbus et la gare TER de Vitrolles par câble, à l'instar de ce qui se fait déjà dans certaines villes (Brest, Bogota, Toulouse). Le téléphérique devrait arriver directement sur le quai de la gare, permettant des correspondances train/téléphérique très rapide. Le projet est inscrit dans le plan de déplacement urbain métropolitain et a fait l'objet d'une délibération lors d'un conseil métropolitain le 15 avril 2021, d'un montant de 30M€, la mise en service de l'outil est espérée à l'horizon 2026....

Chiffres :

- En 2021, **15 %** de passagers ont pris les transports en commun.
- Sur un trajet de 100 km, le car permet une réduction de **2/3** des émissions par rapport à la voiture individuelle (sur la base de 2 passagers par voiture) et le train permet une réduction de **95%**.
- Notre objectif : **28 %** des passagers prendront les transports en commun en 2030
- L'aéroport bénéficie également d'une connectivité avec l'ensemble du Sud-Est, notamment avec les lignes BlaBlaCar et FlixBus, qui ont transporté à elles deux plus de **20 000** passagers cet été (de juin à septembre).

4. Influencer pour fluidifier les accès autoroutiers

L'aéroport travaille de manière étroite avec le Département, la Métropole et la DIRMED à des projets d'infrastructures visant à améliorer les accès routiers à l'aéroport :

- Créer une voie de bus sur l'A7 pour garantir les temps d'accès à l'aéroport en navette
- Créer une nouvelle voie d'insertion sur l'A 7 depuis l'aéroport vers Marseille
- Créer une nouvelle sortie d'autoroute depuis l'A7 vers l'aéroport après le tunnel de l'Agavon

II. NOUS INTÉGRER DANS NOTRE ENVIRONNEMENT ÊTRE PLUS DISCRET

A. AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DE NOS RIVERAINS : NOTRE POLITIQUE DE RÉDUCTION DU BRUIT

Conscient de la gêne sonore que peut occasionner l'activité aéroportuaire, l'aéroport contribue, depuis 2014, à l'insonorisation de l'habitat des riverains. 300 000 euros seront versés en 2021 pour insonoriser une trentaine de logements supplémentaire au titre d'une aide à l'insonorisation. À ce jour, ce sont environ 60 % des logements éligibles qui ont été insonorisés.

Limitier les nuisances sonores passe également par l'optimisation des mouvements d'avion (grâce à des appareils de plus grande capacité et de meilleurs taux de remplissage notamment). Ainsi, ces 20 dernières années, alors que le trafic passagers progressait de 45 %, le nombre de mouvements d'avions commerciaux diminuait de 6,5 %.

A NOTER :

- ◆ Une version test de l'Outil de Visualisation Grand Public des Trajectoires a été produite. Elle a déjà été partagée avec le Service de la Navigation Aérienne et auprès d'Air France et Volotea.
- ◆ Des chartes de partenariat économique et sociétal sont signées avec les villes de Vitrolles et de Marignane.
- ◆ Une approche à vue "main gauche est en cours d'étude. Elle permettra au pilote d'emprunter une nouvelle trajectoire d'approche face au nord. L'objectif : réduire les nuisances sur les quartiers de l'Estaque et la durée des vols.



B. RESPECTER NOTRE BIODIVERSITÉ

La moitié de l'emprise de l'aéroport est constituée de zones naturelles et d'espaces verts, dont 55 hectares sont des espaces protégés, véritable vivier de biodiversité. Cette richesse de biodiversité est un écrin à préserver ; plus de 250 espèces d'oiseaux y sont présentes, une faune et une flore au moins aussi riche.

Une étude écologique a été réalisée en 2021 et confirme ce patrimoine exceptionnel. Des mesures de conservation ont été menées, avec Marignane notamment, sur la zone de l'étang de Bolmon. Elles s'inscrivent pleinement dans la charte de partenariat économique et sociétal signée avec la ville.

A SAVOIR :

Pour trouver l'équilibre entre la sécurité des passagers et respect de la biodiversité, des équipes sont sur le terrain, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, tous les jours de l'année.

Chiffres :

- AMP : **646** hectares de terrain
- **50 %** du foncier AMP ouvert à la biodiversité (non aménagé)
- **55** hectares d'espaces naturels protégés.



C. MIEUX GÉRER NOS DÉCHETS

Environ 95 % des déchets pris en charge par Aéroport Marseille Provence sont générés par des clients et partenaires, et principalement les commerces et restaurants en aérogare. Afin de réduire la production de déchets, Aéroport Marseille Provence a passé en 2019 un contrat de performance avec la société Suez pour la prise en charge et le traitement des déchets sur la plateforme. En début de marché, un plan d'action a été établi par Suez, en concertation avec les équipes Aéroport Marseille Provence, afin d'atteindre les objectifs inscrits au plan stratégique, à savoir 40 % de déchets valorisés d'ici 2025.

Chiffres :

- 2019 : **2098** tonnes de déchets
- **40%** de déchets valorisés d'ici 2025.

POUR MÉMOIRE

Une démarche engagée depuis plusieurs années

- 1997 : élaboration du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de l'aéroport Marseille Provence, révisé en 2006
- 2014 : adhésion à Airport Carbon Accreditation. Niveau 3 en 2019. Niveau 4 espéré en 2022.
- 2019 : adhésion volontaire à Atmosud, Association de surveillance de la qualité de l'air, agréée par le ministère de l'environnement. Dernière campagne de mesures en 2019 (résultats disponibles sur atmosud.org).
- 2019 : équipement de l'intégralité des postes au contact (Terminal 1 / Terminal 2) à un système de substitution partielle des moteurs auxiliaires émetteurs de polluants et de gaz à effet de serre
- 2020 : réorganisation de l'équipe RSE et Définition de la stratégie RSE 2020-2025 en co-construction avec les salariés
- 2020 : signature de la Charte Net Zero 2050 de l'ACI Europe, puis horizon revu à 2030 en 2021.



Contact Presse : **Rosalie Floutier**
rosalie.floutier@mrs.aero
07 79 61 01 22